

BULLETIN MUNICIPAL



Commune de LEVIGNACQ



LE MOT DU MAIRE

A vous tous,

Je suis heureux de vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors de l'élection municipale et j'adresse au nom du Conseil Municipal toute ma gratitude à l'ensemble des électeurs pour leur élan démocratique, dont nous devons être fiers. Je me félicite d'avoir la charge de mener la destinée du village et je m'engage solennellement à être le Maire de tous, à écouter et à assister chacun de vous dans les moments de bonheur et de peine.

Notre équipe est décidée et je vous demande de la féliciter pour le travail accompli dans la sérénité et la paix comme j'en ai fait le vœu lors de mon investiture.

La tâche est grande, le projet est important mais que chacun de vous constate que par des liens sociaux et intergénérationnels nous arriverons à ce que notre village devienne un havre de paix où il fera bon vivre. Nous devons apaiser des ardeurs d'une campagne longue et pleine d'embuches avec cette période de confinement que chacun de nous a vécu avec ses difficultés.

Aujourd'hui, à l'heure où je vous adresse ces quelques mots, notre situation est préoccupante et nous devons faire face à un ennemi pervers et fallacieux : La COVID. Je vous demande d'être tous responsables et surtout prudents, en respectant à la lettre les règles sanitaires. Portons assistance aux personnes vulnérables ; soyons solidaires pour combattre ce mal et revenir dans une unité, pour parfaire notre avenir. Je compte sur chacun de vous pour être porteur d'un geste, d'une aide. Nous pourrions sortir vainqueurs d'un combat et fiers de notre adhésion sociale en ayant écouté et porté assistance à son voisin, son ami, ses proches. Ensemble, bâtissons ce monde nouveau.

Malgré un début de mandat difficile, nous avons su répondre aux attentes en recrutant une secrétaire accompagnée d'un tuilage nécessaire étant donné la situation dans laquelle nous nous trouvions. A ce jour, nous avons réussi à inclure Emilie dans notre organigramme et j'en suis particulièrement heureux. De plus, nous allons ouvrir une épicerie avant la fin de l'année dans un concept nouveau en favorisant les circuits courts et des idées novatrices. Début 2021, dans le cadre de la rénovation de la mairie pour la mise aux normes d'accessibilité, une agence postale sera aménagée ainsi qu'un bureau d'aide sociale. Ces liens, vitaux pour notre village, recréeront un dynamisme indispensable. Nous avons engagé avec les services départementaux et inter-communaux une revitalisation urbaine en incluant la sécurité routière de l'ensemble du village et une communication pour enlever les nuisances des camions apportant des risques environnementaux et sécuritaires. Ces négociations sont très avancées. Et je reviendrai vers vous pour expliquer ce projet urbain. Une concertation sera établie en début d'année, avec les riverains et dans un second temps avec l'ensemble de LEVIGNACQ.

Dans le cadre du château, nous sommes en négociation avec des porteurs de projet en incluant COTE LANDES NATURE, pour une discussion ouverte sur l'avenir de ce domaine.

Je souhaite que vous constatiez que nous avons fait un choix de réactivité à la nécessité que notre village redevienne vivant et dynamique. Le chantier est immense et prenons chaque jour, avec bonheur, chaque avancée que nous réalisons dans un esprit d'espoir. Notre village est désendetté et nous pouvons envisager notre avenir sereinement avec cette volonté passionnée que LEVIGNACQ soit un lieu de tourisme incontournable.

Je demande à chacun de vous de garder confiance et espoir de revoir un village qui va s'ouvrir avec une vitalité nouvelle et je tiens à vous exprimer ma profonde reconnaissance pour la confiance que vous me témoignez. Je vous promets de porter LEVIGNACQ le plus loin possible et de le défendre au sein de l'intercommunalité et des instances départementales et régionales.

Je souhaite à chacun, une bonne fin d'année et je reste à votre disposition pour vous écouter, dans une parfaite démocratie nécessaire au bon fonctionnement de notre collectivité.

Respectueusement, votre dévoué.

Le Maire, Jean-Claude CAULE

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Le Maire : Jean-Claude CAULE



Le 1^{er} Adjoint : Jean-Michel MINVIELLE



La 2nde Adjointe : Laurence LAMBLIN



Conseiller : Jean DA SILVA



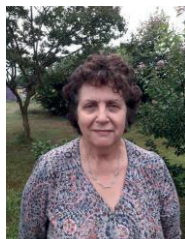
Conseiller : Lukas LANGLOIS



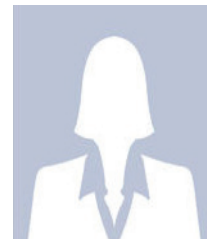
Conseillère : Noëlle LAVIGNE



Conseillère : Marie-Hélène PERREIRA



Conseillère : Evelyne PONASSIE



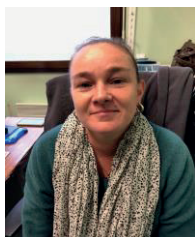
Conseillère : Agnès CHAGNON



Conseiller : Joseph DESBIEYS



Conseillère : Marie-Claude LARROCHE



Secrétaire de Mairie : Emilie DUBOIS

**PRESENTATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET
INTERCOMMUNALES**

COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire est président de toutes les Commissions

FINANCES ET PERSONNEL

Vice-Président MINVIELLE Jean-Michel	Membres LAMBLIN Laurence LANGLOIS Lukas CHAGNON Agnès
--	---

BATIMENTS/VOIRIE/SECURITE/ACCESSIBILITE

Vice-Président DA SILVA Jean	Membres LANGLOIS Lukas MINVIELLE Jean-Michel DESBIEYS Joseph
--	--

URBANISME/PLU/AMENAGEMENT/ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT RURAL

Vice-Président LANGLOIS Lukas	Membres MINVIELLE Jean-Michel DA SILVA Jean DESBIEYS Joseph
---	---

SOLIDARITE/VIE DES QUARTIERS/LOGMENT SOCIAL ET AIDE AUX PERSONNES

Vice-Présidente PONASSIE Evelyne	Membres LAVIGNE Noëlle PEREIRA Marie-Hélène LARROCHE Marie-Claude
--	---

VIE ASSOCIATIVE/CULTURE/LOISIRS/ANIMATION

Vice-Présidente LAMBLIN Laurence	Membres LAVIGNE Noëlle LANGLOIS Lukas PONASSIE Evelyne
--	--

COMMISSION d'APPEL d'OFFRES

Membres titulaires MINVIELLE Jean-Michel LANGLOIS Lukas DA SILVA Jean	Membres suppléants LAMBLIN Laurence PONASSIE Evelyne PEREIRA Marie-Hélène
---	---

C.C.A.S Vice-Présidente : PONASSIE Evelyne

Délégués du Conseil Municipal PEREIRA Marie-Hélène LAVIGNE Noëlle LARROCHE Marie Claude	Délégués de l'Administration LAGRANGE Claudie BOVIAO Nicole DIRIAN André NOLIBOIS Nadine
---	---

CORRESPONDANT DEFENSE : DA SILVA Jean

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE LANDES NATURE (CLN)

Délégué titulaire CAULE Jean-Claude	Délégué suppléant MINVIELLE Jean-Michel
---	---

CIAS

Délégué titulaire CAULE Jean-Claude	Membres non élus BOVIAO Nicole LAGRANGE Claudie
---	--

SIAD DU BORN ET DU MARENSIN

Membres élus Titulaire : CAULE Jean-Claude Suppléante : PONASSIE Evelyne	Membres non élus Titulaire : LAGRANGE Claudie Suppléante : BOVIAO Nicole
---	---

SYNDICAT d'EQUIPEMENT DES COMMUNES DES LANDES (SYDEC)

Membre titulaire MINVIELLE Jean-Michel	Membre suppléant DA SILVA Jean
--	--

AGENCE POUR L'INFORMATIQUE (ALPI)

Membre titulaire LANGLOIS Lukas	Membre suppléant LAMBLIN Laurence
---	---

COMMISSION CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

PREFECTURE DES LANDES	
Délégué de l'administration Suppléant Conseiller Municipal Suppléant	DAGREOU Michèle DULOURANS Jacques LAVIGNE Noëlle HEINRICH Sylviane
TGI DAX	
Titulaire Suppléante	DULOURANS Jacques HEINRICH Sylviane

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Commissaires titulaires DAGREOU Jacques VERGES Bertrand COURREGELONGUE Isabelle PRADET Marynette MAUBOURGUET Hugues DIRIAN André	Commissaires suppléants PONASSIE Bernard DA SILVA Christophe JEAN Martine LEURIDAN Marie-France LEQUERTIER André DUPORT Xavier
---	---

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

ATELIERS COMMUNAUTAIRES

Budget/Fiscalité/Ressources Humaines/Culture/Relations avec les associations	LAMBLIN Laurence
Droit des sols/Mobilité/Transition énergétique	MINVIELLE Jean-Michel
Développement économique/Emploi/Commerce	MINVIELLE Jean-Michel
Aménagement du territoire/Logement/SCOT/PLUi	LANGLOIS Lukas
Enfance/Jeunesse	PEREIRA Marie-Hélène
Communication/Relations institutionnelles	CAULE Jean-Claude
Voirie/Infrastructures/Moyens techniques	DA SILVA Jean
Tourisme	CAULE Jean-Claude
Actions et cohésion sociale	CAULE Jean-Claude

REPRESENTANTS CLN DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

CIAS	Membre élu : CAULE Jean-Claude Membres désignés : BOVIAO Nicole LAGRANGE Claudie
Office de tourisme CLN	Titulaire : CAULE Jean-Claude Suppléant : MINVIELLE Jean-Michel
Syndicat Mixte Rivières Marensin et Born	MINVIELLE Jean-Michel
Pays Landes Nature Côte d'Argent	LANGLOIS Lukas (suppléant)
Commission des Impôts	Titulaire : CAULE Jean-Claude Suppléant : MINVIELLE Jean-Michel



BUDGET et FISCALITE 2020

Le vote du budget primitif a eu lieu le 30 Juillet 2020

BUDGET PRIMITIF (budget transitoire pour 2020 au vue de la période)

INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 140 838,51

RECETTES : 140 838,51

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 559 368,79

RECETTES : 559 368,79

FISCALITE 2020 :

Reconduction des taux d'imposition de 2019 en 2020 :

	TAUX DE L'ANNEE 2019	TAUX PROPOSES POUR 2020
Taxe Habitation	15,84 %	15,84 %
Foncier Bâti	14,70 %	14,70 %
Foncier Non Bâti	42,48 %	42,48 %

	TAUX POUR L'ANNEE 2020	PRODUIT ATTENDU EN 2020
Taxe Habitation	15,84 %	63 566 €
Foncier Bâti	14,70 %	53 243 €
Foncier Non Bâti	42,48 %	18 649 €
	TOTAL	135 478 €



REALISATIONS DEPUIS LA PRISE DE FONCTION DE L'EQUIPE MUNICIPALE ET OBJECTIFS EN 2020

- Mise en place dès le 6 juillet 2020, d'une secrétaire de Mairie avec un tuilage pendant une période d'un mois et le concours du CDG 40.
- Négociations avec la secrétaire embauchée par l'ancienne mandature, pour un départ à l'amiable, n'ayant entraîné que le paiement des congés de 2019. Nous avons négocié sa mutation avec la Commune de GERMIGNY à compter du 1^{er} août 2020. La commune avait engagé le concours d'un cabinet d'avocat dont la convention avait été signée pour la somme de 3 108,00 € que nous avons dû nous acquitter étant donné les engagements de l'ancienne mandature. Il est fort regrettable qu'une telle ignorance ait généré des frais inutiles.
- Le coût de notre secrétaire a été négocié avec le Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne par la signature d'une convention de formation pendant trois mois et les trois autres mois en tant que préavis : Madame DUBOIS Emilie n'a rien coûté à la Commune de LEVIGNACQ, simplement nous avons pu nous doter d'une personne pour faire face à la problématique d'un poste vacant laissant dubitatif une grande partie de nos administrés. Elle a su d'adapter et s'intégrer parfaitement dans notre organigramme. Monsieur Le Maire se félicite de ce choix pour LEVIGNACQ.
- La passation de mandature n'a pas eu lieu administrativement, mais nous avons su faire face aux difficultés rencontrées au fil des jours : nous avons répondu à vos attentes et surtout notre volonté de réussir nous a contraints à être présents avec le monde extérieur en respectant toutes les règles essentielles et en corrigeant les manquements divers de nos prédécesseurs.
- Nous avons décidé d'engager très vite notre responsabilité d'élus en élaborant le projet de revitalisation pour lequel vous avez donné votre assentiment. Nous sommes fiers de votre choix et nous vous en remercions sur ces quelques mots. La sécurité de notre village est notre préoccupation majeure : nous nous engageons pour la fin de l'année à modifier le plan de circulation du centre du village par l'implantation d'une nouvelle signalisation horizontale et verticale. De plus, avec le concours des instances départementales, nous allons dans un premier temps implanter des panneaux pédagogiques aux trois entrées de LEVIGNACQ, avant d'envisager une sécurité plus appropriée. Des négociations sont en cours avec les entreprises DRT, GASCOGNE et autres pour réduire la circulation des camions.
- Une étude d'un plan de référence qui traduira les besoins d'urbanisme et en particulier le réaménagement de la traverse (D105) est en cours d'élaboration pour cette fin d'année.
- Nous étudions la remise aux normes d'accessibilité de notre mairie tout en prévoyant pour février 2021 un aménagement intérieur de celle-ci plus ergonomique et attrayant pour recevoir du public.
- Dans nos réalisations qui étaient nos priorités : le magasin devait faire l'objet d'une ouverture le 01 novembre 2020 comme indiqué dans l'article paru dans le Sud-Ouest du : 03 octobre dernier avec le concours des GENETS DU VIGNAC 2. Or, nous n'avons pu concrétiser avec ces derniers et nous le regrettons vivement malgré des engagements forts de la municipalité dans le but d'une unité communale indispensable. Nous avons décidé de faire appel à candidature et nous multiplions nos recherches auprès de divers partenaires souhaitant la réussite de notre projet.
- La continuité de cette cohésion sociale était obligatoire. Aussi, à partir de fin février 2021, une agence postale sera installée au sein de la mairie avec notre secrétaire qui sera votre interlocutrice. Ce lien est un pas indispensable dans la revitalisation de LEVIGNACQ et nous nous réjouissons d'avoir corrigé une erreur commise par la précédente mandature.

- Notre cimetière a été équipé d'outils et d'arrosoirs pour l'entretien de vos tombes : préservons leur emplacement.
- Lors de la campagne et aujourd'hui encore, nous entendons : et le CHATEAU !!! Oui, aussi nous avons été déterminés à entreprendre ce monument. En premier lieu nous avons engagé le nettoyage nécessaire et indispensable. De plus nous avons désendetté la Commune d'un emprunt polluant avec l'accord empressé du Comptable du Trésor Public qui a approuvé Monsieur le Maire lors de sa demande dès son arrivée en mairie. En effet, la vente des lots du lotissement CANTEGRIT nous a permis d'effectuer ce remboursement par anticipation et nous autorise d'envisager de réaliser des investissements à longs termes et pouvoir discuter avec les diverses instances départementales, régionales et intercommunales pour faciliter l'avenir de LEVIGNACQ. Aujourd'hui cette correction est apportée et nous pouvons vous assurer de notre sérénité de proposer une destination du château vers des discussions que nous menons avec le domaine public pour trouver une réhabilitation nécessaire pour le village tout en privilégiant la création d'emplois. Notre désir de réussite est entier et nous écoutons également les porteurs de projet privés et surtout nous nous employons à entamer des discussions pour corriger le PLU et en renégocier les grands axes ; la tâche est rude mais nous avons des espoirs grâce à une communication porteuse d'espoir.
- Notre volonté de préserver notre patrimoine architectural et culturel est majeur. Nous avons engagé des rencontres avec des partenaires indispensables pour réussir cette mutation et nous nous félicitons des premiers résultats.
- Nous nous employons malgré la crise sanitaire à être à l'écoute des personnes âgées et vulnérables et nous demandons à l'ensemble de la population d'être vigilant et prudent devant cet ennemi pernicieux qu'est la COVID 19. Monsieur le Maire souhaite que chacun de nous s'écoute et communique afin de partager et pouvoir faire face à ce fléau dont on ne connaît pas l'aboutissement.
- La Commission municipale Solidarité en complicité avec le CCAS est présente sur le terrain suivant le vœu express de Monsieur le Maire et dans les prochains jours nous visiterons l'ensemble des habitants.
- Depuis de nombreuses années, les habitants étaient en attente d'une communication : **LE BULLETIN MUNICIPAL EST NE**, aussi réservez lui un accueil chaleureux et au fil des trimestres vous aurez le plaisir de voir évoluer cet outil que nous vous demandons d'utiliser avec la boîte à idées mise à votre disposition en dernière page pour que notre village participe à sa vie quotidienne.
- Fin 2021, un site internet sera créé avec le partenariat de COTE LANDES NATURE. Vous y retrouverez toutes les actualités et informations concernant votre commune.
- Nous sommes aux portes de 2021, et nous devons trouver des idées créatrices. Nous souhaitons agir avec la commission Animation et les associations du village. Un comité festif est né, félicitons cette initiative de notre jeunesse qui veut s'impliquer. Donnons à chaque association la possibilité d'animer comme il se doit LEVIGNACQ : notre équipe municipale s'emploie à dynamiser ce souhait.
- La commission bâtiments, voirie, etc. est au travail. Elle audite l'ensemble de notre parc immobilier et doit dresser pour fin novembre un état des lieux afin d'établir des priorités à la hauteur de nos ambitions et de vos attentes.
- Le stade municipal et l'aire de jeux pour enfants sont bien sûr une préoccupation de notre équipe municipale. Dans le cadre de la revitalisation et du plan de référence, ils seront inclus pour être étudiés judicieusement et apporter des réponses aux attentes de nos administrés.
- Nous avons engagé avec COTE LANDES NATURE des échanges nécessaires afin que LEVIGNACQ ait une place prépondérante : nous sommes écoutés ; pour preuve, notre journée de rencontre avec cette dernière dans l'enceinte du Château ainsi qu'une réception aux Genets du Vignac. Continuons ainsi une relation de construction pour le bien des deux collectivités.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES :

FINANCES - PERSONNEL :

Cette commission contrôle les résultats financiers de la vie communale et prépare les budgets de l'année à venir. Elle travaille également au niveau de la fiscalité et des emprunts. Le Maire a en charge directement la gestion du personnel.

Pour cette année, très particulière, avec l'élection tardive le 28 juin 2020, nous avons été dans l'obligation d'établir un budget transitoire pour 2020, mais toutefois en adéquation avec les besoins de la Commune. Nous avons pour but d'effectuer le remboursement par anticipation des emprunts contractés pour le château afin de désendetter la Commune et nous permettre de mettre en place un programme ambitieux et surtout porteur d'espoir. Le lotissement Cantegrit a permis d'effectuer cette opération nécessaire et cette nouvelle gestion nous permet de porter notre projet auprès des différentes instances et surtout soulage la fiscalité de la commune.

Notre commune dès le 06 juillet 2020, grâce à la volonté de son Maire fraîchement élu s'est dotée d'une secrétaire étant donné que la mandature précédente n'avait pas palier à ce manquement grave. De plus, la titulaire à ce poste, en maladie jusqu'au 31 juillet 2020 a été mutée, sans frais, auprès de la Commune de GERMIGNY. Nous nous félicitons de cette issue, et nous souhaitons à Madame Emilie DUBOIS bonne chance, pour répondre aux attentes de nos administrés et comme lui exige sa définition de fonction, d'accompagner l'équipe municipale..

Jean Michel MINVIELLE (Vice-Président)

ANIMATION - CULTURE - LOISIRS :

Cette commission pluridisciplinaire a pour objectif de dynamiser notre village en organisant divers évènements.

Malheureusement, l'époque que nous vivons ne nous permet pas, à l'heure actuelle, de vous promettre que nos projets pourront tous se réaliser.

Néanmoins, nous souhaitons apporter dans notre commune, la culture et l'art sous toutes ses formes, par le biais de différentes expositions.

Nous aimerions également promouvoir notre église (classée monument historique), en y programmant différents concerts. Dans la même dynamique, nous nous étions fixés l'organisation d'évènements divers et variés pouvant animer le village avec la collaboration des associations locales.

Nous espérons que 2021 sera une année porteuse d'espoir pour que notre commission mette en évidence les besoins culturels et la mise en valeur de notre patrimoine.

Pour Noël, nous mettrons à chaque carrefour un petit pin qu'il vous appartiendra de décorer entre voisins, en complément des illuminations du village.

Laurence LAMBLIN (Vice-Présidente)



SOLIDARITE - VIE DE QUARTIERS - AIDE AUX PERSONNES :

Lors de notre campagne électorale, nous avons à cœur de resserrer les liens entre tous les habitants.

Que vous viviez dans le bourg où dans les différents quartiers de notre commune, nous souhaitons instaurer avec vous tous un dialogue en tenant compte de vos suggestions et de vos observations.

Quand la fin de la pandémie nous permettra de pouvoir vous rencontrer, pourquoi ne pas organiser dans le bourg et dans vos quartiers des rencontres. Cela nous permettra de vous retrouver et d'évoquer ce qui pourrait être fait pour améliorer votre bien être.

La secrétaire de Mairie vous accueillera pour vous aider dans vos démarches et tâches administratives, et ce, deux vendredis après-midi par mois, sur rendez-vous. Il sera mis en place une aide aux devoirs pour les enfants et des visites aux personnes seules.

Soyez sûrs que nous mettrons tout en œuvre pour redonner une âme à ce village et travaillons pour que nos projets avancent le plus rapidement possible.

Evelyne PONASSIE (Vice-Présidente)

CCAS :

La pandémie qui s'installe à nouveau, nous oblige à être très vigilants et à respecter au mieux les gestes barrières.

Cette épidémie chamboule nos projets et nous ne pourrons pas faire les visites que nous avions prévues chez les personnes âgées, seules, malades et handicapées.

Soyez assurés que nous le ferons dès que cela sera possible.

Nous restons toutefois à votre disposition pour vous aider et faciliter votre quotidien.

N'hésitez pas à téléphoner à la Mairie si besoin.

Au cours de l'année, nous organiserons des goûters par petits groupes, des journées inter-génération et des ateliers divers.

Pour les personnes seules et à mobilité réduite qui le désireront, des après-midis seront consacrés aux visites à domicile. Nous vous proposerons de la lecture, des jeux de société, des promenades. Tout sera fait pour vous aider à rompre votre routine et votre solitude.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer soyez assurés de notre considération et de notre soutien.

Evelyne PONASSIE (Vice-Présidente)



URBANISME - PLU - AMENAGEMENT :

L'urbanisme est l'un des domaines majeurs au sein des communes.

La commission municipale chargée de l'urbanisme et du PLU a pour rôle de suivre et de définir l'élaboration des documents d'urbanisme propres à la commune. Cette commission est étroitement liée avec la commission des bâtiments et de la voirie. Nous aurons en charge : les travaux d'investissements en matière d'urbanisme et d'occupation des sols, la gestion et la mise en valeur des espaces et infrastructures publiques, le suivi du PLU et de la création du PLUi (intercommunal), les projets d'aménagements et la rénovation urbaine dans le cadre de la revitalisation du village. Notre mission est aussi de prendre en compte la protection de l'environnement.

Il nous tient à cœur de préserver et développer le patrimoine Lévignacquois dans sa globalité, dans le centre bourg ainsi que dans vos quartiers.

Lukas LANGLOS (Vice-Président)

BATIMENTS - VOIRIE :

Notre équipe audite l'ensemble des bâtiments afin d'élaborer un projet de protection de notre patrimoine immobilier. Nous le présenterons au bureau qui décidera d'un programme pluriannuel de travaux. Monsieur Le Maire nous a demandé de réfléchir à la réhabilitation de l'ancien logement de l'école et de la sacristie afin de les inclure dans le plan de référence. Nous travaillons en parfaite synergie avec la commission d'urbanisme et d'aménagement.

La voirie et la sécurité sont au cœur de nos discussions et nous mettons tout en œuvre pour protéger notre village de toutes les nuisances. Les chemins et sentiers communaux font l'objet d'une étude pour ouvrir des nouveaux tracés et pour entretenir notre réseau.

Le stade et l'aire de jeux pour enfants sont dans nos préoccupations et nous avons défini un axe que nous porterons à la connaissance de nos administrés dans les prochains mois.

Restez assurés, chacun de vous, que nous prendrons acte de vos remarques pour construire notre avenir avec l'ensemble du Conseil Municipal.

Jean DA SILVA (Vice-Président)



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS :

L'ACCA :

L'association Communale de Chasse Agréée a en charge des missions de service public et dispose de prérogatives de droit public.

Son fonctionnement est réglé par des dispositions législatives et réglementaires définies au code de l'environnement et par des statuts définis par le ministre en charge de l'environnement.

Depuis sa création, l'ACCA n'a de cesse d'œuvrer en faveur d'une politique de développement durable avec, en ligne de mire, une gestion raisonnée de la ressource cynégétique tout en respectant les équilibres naturels.

Agréée Association de Protection de l'environnement dès 1978, ses actions témoignent du grand intérêt porté à la protection des milieux, des espèces ainsi qu'aux aménagements sur le territoire.

L'ACCA de Lévignacq, comptant 70 chasseurs dont 15 membres facultatifs, remercie l'ensemble des propriétaires ayant donné le droit de chasse sur leurs territoires.

Hélas, là où le chasseur semble être l'acteur incontournable de régulation des espèces, la chasse fait l'objet aujourd'hui plus que jamais d'atteintes à ses libertés.

En assurant la mise en place de toutes les sécurités obligatoires, elle demeure incontestablement ancrée dans le village et continue d'assurer un lien social sur le territoire.

Je remercie vivement l'ensemble des administrateurs et bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement de l'association.

Jacques DAGREOU (Président de l'ACCA)

LOUS HARDITS DOU VIGNAC :

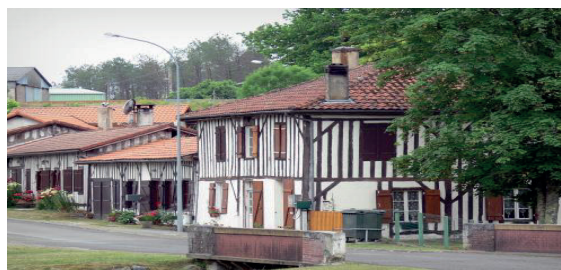
L'association « Lous Hardits dou Vignacq », est une association fonctionnant par adhésion volontaire.

Son but est de répondre aux besoins sociaux des retraités, préretraités et toutes personnes en âge de la retraite.

Notre bureau se compose de : André DIRIAN (Président), Jacques DEVAUD (Vice-Président), Josiane BALDIN (Secrétaire), Roland DUCRET (Secrétaire Adjoint), Pierre LOSPITAL (Trésorier) et Pierre-Alain BESTAVEN (Trésorier Adjoint).

Ces besoins peuvent être extrêmement variés : des rencontres, avec notamment une permanence tous les vendredis de 10h à 12h, possibilité d'organiser diverses distractions, des activités culturelles, des voyages, tournois de pétanque et de belote, des activités physiques et sportives comme par exemple, la gymnastique que nous organisons tous les mardis et vendredis matin.

André DIRIAN (Président de LOUS HARDITS)



LES ANCIENS COMBATTANTS :

L'Union Locale des Anciens Combattants de Lévigacq, par abréviation ULAC Lévigacq, est une association déclarée, régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901, qui a été créée le 10 juillet 1978 sous le titre de « Union Locale des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants d'Afrique du Nord et des T.O.E. et Victimes de la Guerre ».

Elle faisait suite à une précédente association dont on retrouve des traces en 1921 et qui avait regroupé les Anciens Combattants de la Grande Guerre 1914-1918 puis ceux de la 2^{ème} Guerre Mondiale de 1939 - 1945.

L'ULAC a été successivement présidée par MM. LATHERRADE René et TECHOUEYRES Marcel avec M. DUCOUT Augustin pour président d'honneur.

Depuis l'année dernière, deux coprésidents sont à la tête de l'ULAC, MM. LYON Jean-Pierre et BORDELONGUE Jean-Marie.

L'ULAC a pour but de resserrer les liens entre les différentes catégories de combattants et victimes de guerre, la sauvegarde de leurs intérêts et la défense de la Paix dans le monde. Toute ingérence politique est interdite en son sein (Art. 2 des statuts).

À l'origine, elle comprenait les Anciens Combattants des deux Guerres Mondiales, ressortissants de l'Office National ONACVG, les Prisonniers de Guerre et Déportés du Travail STO de la 2^{ème} Guerre Mondiale et les Combattants d'Afrique du Nord, ainsi que les épouses survivantes des anciens décédés.

Le temps passant, les effectifs ont notablement diminué et les statuts ont été adaptés pour accueillir de nouveaux adhérents des nouvelles générations.

C'est ainsi que les personnes ayant effectué leur Service Militaire ou National, les réservistes de la Réserve Opérationnelle et de la Réserve Citoyenne des Armées, de la Gendarmerie et de la Police, les réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure de la Garde Nationale et de la Garde Civile peuvent adhérer à l'ULAC.

La cotisation annuelle à l'ULAC est symbolique puisque fixée à un euro (1 €).

Les adhérents de l'ULAC doivent participer à toutes les cérémonies commémoratives organisées par les autorités communales à Lévigacq, au Monument aux Morts, notamment celles des 11 novembre, 8 mai et 19 mars.

C'est le Devoir de Mémoire dû à tous les enfants de Lévigacq morts pour la France.

L'ULAC de Lévigacq est le correspondant local de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. À ce titre, elle participe deux fois par an, pour le 8 mai et le 11 novembre, aux collectes effectuées pour l'Œuvre Nationale du Bleuet de France.

L'ULAC vous remercie par avance pour le bon accueil que vous réserverez à nos collecteurs et pour votre générosité.

Merci aux parents d'accompagner leurs enfants au Monument aux Morts de Lévigacq pour participer aux cérémonies commémoratives patriotiques.

La devise de l'ULAC de Lévigacq : S. M. S. = Solidarité, Mémoire, Servir.

Alain BESTAVEN (Président de l'ULAC)

COMITE FESTIF DE LEVIGNACQ :

La jeunesse de Lévignacq a souhaité s'investir dans l'animation de notre village.

Nous avons, au lendemain de l'élection municipale voulu honorer notre municipalité dans la pure tradition landaise, avec la plantation d'un mai. Notre démarche a été appréciée et l'équipe a décidé d'un commun accord de poursuivre par la création d'un comité festif étant donné que la commune n'avait plus d'association représentative.

Après plusieurs réunions, le Comité Festif de Lévignacq a été créé le 12 septembre 2020 lors d'une Assemblée Générale Constitutive au sein de la commune de Lévignacq.

Notre désir est de promouvoir la culture du village, de favoriser le rayonnement de la commune à travers l'organisation d'évènements festifs, de repas et autres animations. Ces évènements se dérouleront au sein de la commune de Lévignacq et auront pour ambition de réunir la population locale, de créer des liens et d'intéresser la jeunesse aux réjouissances coutumières ou folkloriques.

Les activités à venir :

Une mayade sera organisée en l'honneur du nouveau conseil municipal dès lors que les circonstances actuelles de Santé Publique nous le permettront.

Nous allons élaborer un programme de fêtes pour les mois à venir, que nous vous communiquerons.

Nous voulons être un animateur privilégié pour LEVIGNACQ et nous saurons apporter la convivialité et également l'envie de partager des moments de joie et de bonheur.

A très bientôt pour notre première fête, et nous vous attendons nombreux pour venir vous divertir comme il se doit.

Sophie DA SILVA (Présidente Comité Festif)



L'ASA DFCI :

L'ASA de DFCI de Lévignacq Uza est une Association Syndicale Autorisée de Défense Forêt Contre l'Incendie. Mise en place à la fin du 19^{ième} siècle pour lutter contre les incendies qui ravagent la forêt, elle fait partie des 240 ASA du massif landais, regroupées en quatre unions départementales et une régionale.

Elle est constituée par les propriétaires forestiers qui cotisent chaque année quelques euros par hectare de terrain. Les objectifs principaux sont d'exécuter, entretenir et gérer les équipements de prévention contre les incendies de forêt ainsi que de faciliter la desserte forestière pour la sylviculture et l'exploitation forestière.

L'ASA de DFCI de Lévignacq Uza regroupe ces deux communes avec une surface totale de 55 km².

L'ASA décide et gère la mise en place et l'entretien des points d'eau (forages et réserves), des dépôts de bois et pistes pour un total de 278 km de pistes naturelles (sable) ou gravées (caillou). Tous ces aménagements sont réalisés sur les terrains appartenant et mis à disposition par les propriétaires forestiers.

Sachant qu'une large majorité des incendies sont dus à une activité humaine, l'accès à ces aménagements est réservé aux ayant droits : propriétaires, pompiers, exploitants forestiers et chasseurs.

Seize membres siègent au bureau de l'ASA Lévignacq Uza : Thomas Arnould, Michel Castillon, Marie José Causseque, Jacques Dageou, Jacques Delibes, Christian Delest, Joseph Desbieys, Maité Lacoussade, Hugues Maubourguet (Président), André Nolibois, Benjamin Cosson (vice-président), Philippe Froustey, Bernard Pommier, Bernard Ponassie, Roland Preuilh et Georges Robin.

En plus de l'entretien régulier des chemins forestiers, il est prévu pour 2021 l'aménagement d'un dépôt sur la route Uza Castets au lieu-dit Lanusse.

Pour nous joindre, vous pouvez contacter un des membres du bureau ou bien le Président Hugues Maubourguet au 07 83 39 82 10, hugues.maubourguet@infinieenergie.fr

Hugues MAUBOURGUET (Président DFCI)

LA BIBLIOTHEQUE :

Malgré une période actuelle difficile, la bibliothèque municipale est toujours à votre service le vendredi matin de 9h00 à 11h00.

Nous mettons à votre disposition de nombreux ouvrages, mais n'hésitez pas à enrichir nos rayons par vos dons. Je reste à votre écoute et votre disposition.

Dès 2021, en partenariat avec le CCAS, nous prendrons l'habitude de nous rendre chez nos aînés pour partager un moment de lecture et surtout de convivialité afin que la solitude paraisse moins grande.

Marie-Claude GASPARD



L'INTERCOMMUNALITE :

LE MOT DU PRESIDENT

Les élections municipales de mars et juin 2020 ont conduit à la mise en place d'une équipe intercommunale en grande partie renouvelée.

Élu Président de Côte Landes Nature le 15 juillet 2020, j'ai fait le choix de m'entourer des 9 Maires du territoire et de les associer au plus près, en leur attribuant à chacun une Vice-Présidence. J'accorde toute ma confiance à votre Premier Magistrat, Jean-Claude CAULE, qui a accepté la Vice-Présidence du volet communication de la Communauté de communes.

Durant toute cette mandature, vos 29 représentants de l'intercommunalité mettront en commun les intérêts de leurs communes respectives pour le profit de toutes.

Nous nous engagerons sur 3 axes forts : la promotion de notre économie, le développement de notre attractivité touristique et la mise en place d'une politique de développement durable et de transition énergétique.

Ensemble, nous construirons un avenir qui conciliera la qualité de notre environnement et le développement de notre territoire.

Philippe MOUHEL, Président de Côte Landes Nature, Maire de Castets



LES ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUES DE CÔTE LANDES NATURE :

Avec ses atouts naturels, touristiques et économiques, le territoire de Côte Landes Nature séduit de nombreux porteurs de projet. La Communauté de communes souhaite les accompagner en proposant des Zones d'Activité Economiques dédiées et aménagées. A Linxe (Percq) et Lit-et-Mixe (Hillotan), les derniers lots vont être vendus en cette fin d'année. A Castets, les ZAE de Lesté (route de Taller) et de Cazalieu (Route de Dax) sont en cours d'aménagement.

A Saint-Julien-en-Born, la Communauté de communes travaille à l'extension de la Zone d'Activité de Dardas.

Enfin à Léon, un ensemble foncier de 5 ha est identifié route de Magescq.

Infos et commercialisation : Service Développement Eco, Tél. 07 72 14 12 19, eco@cc-cln.fr

RENOVATION ENERGETIQUE : CÔTE LANDES NATURE CREE UN NOUVEAU SERVICE POUR SES ADMINISTRÉS :

Vous envisagez des travaux de rénovation et vous avez besoin d'un coup de pouce dans vos démarches de financement public ? La Communauté de communes intègre une plateforme de rénovation énergétique : « la plateforme en devenir » animée par Soliha.

Au 1^{er} janvier 2021, vous pourrez être accompagnés par des thermiciens en appelant au 05.58.74.12.56.

Vous serez renseignés sur vos projets de construction, de rénovation, d'isolation, de chauffage mais aussi sur les aides financières disponibles ou simplement sur les gestes simples à faire pour diminuer vos factures. Tous ces conseils seront neutres et gratuits.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE LANDES NATURE

272, avenue Jean-Noël Serret – 40260 Castets Tél. 05 58 55 08 75 - www.cc-cln.fr



ADRESSES ET NUMEROS UTILES :

Mairie : 05.58.42.82.37

mairie.levignacq@wanadoo.fr

Horaires ouverture : du lundi au vendredi sur rendez-vous de 10h à 12h/Fermée le mercredi

Horaires standard téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le mercredi de 9h à 12h

Communauté de Communes Côte Landes Nature : 05.58.55.08.75

Conseil Départemental des Landes : 05.58.05.40.40

CIAS : 05.58.42.86.74

SIAD du Born et du Marensin : 05.58.42.41.77

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Appel d'urgence européen : 112

Centre antipoison Bordeaux : 05.56.96.40.80

Centres hospitaliers : Mont-de-Marsan : 05.58.05.10.10

Dax : 05.58.91.48.48

Pharmacies :

Lit-et-Mixe : 05.58.42.83.48

Saint-Julien : 05.58.42.80.82

Cabinets médicaux/Médecins :

Lévignacq : RACHIDI Amine : 05.58.47.94.61

Lit-et-Mixe : MERCADIER Jean Claude : 05.58.42.83.42

Saint-Julien-en-Born : Cabinet médical : 05.58.42.80.48

Linxe : GARNOTEL Marc : 05.58.42.93.58

Cabinet infirmières :

Lévignacq/Castets : Cabinet infirmières : 06.14.46.31.79

Lit et Mixe : PAILLOT Patricia : 06.23.93.78.80

Saint-Julien-en-Born : Cabinet infirmières : 05.58.42.4248

BOITE A IDEES

Cette page est dédiée à la rédaction de vos idées.

La boîte à idées sera mise en place à la mairie à côté de la boîte aux lettres existante (sur la porte d'entrée). Vous pourrez venir y déposer sur les bouts de papiers anonymes vos idées et réflexions destinées à améliorer la qualité de vie de la commune dans le plus grand respect de chacun.

La commission animation s'occupera de lire et de rassembler les idées prometteuses afin de les porter devant le bureau composé de Monsieur le Maire et de ses adjoints.

Cette boîte à idées est le moyen le plus efficace pour donner la parole et le droit d'expression à tous de façon égalitaire.

✂

VOS IDEES



DERNIERES MINUTES :

Des faits, des actes sont en train de naître dans le village, à l'heure de la clôture de ce bulletin. En tant que Maire de votre Commune, je regrette que le respect et l'autorité de votre magistrat soient mises à mal par une minorité qui ne souhaite ni démocratie, ni en honorer le fonctionnement. Ne vous aventurez pas sur ce chemin, ayez confiance en notre équipe. Le trouble, la violence des mots et surtout l'irrespect des actions réalisées, pour préserver votre sécurité, votre bien être, votre sérénité et la paix, doivent être bannis de LEVIGNACQ. Gardez espoir et confiance nous avançons à grands pas et cela dérange nos détracteurs mais surtout ne soyons pas la risée auprès du monde extérieur car nous perdrons notre crédibilité que nous reconstruisons brique par brique. Je compte sur chacun de vous, repoussez ce mépris, restez dignes et fiers d'être habitants d'un village qui souhaite sa revitalisation et retrouvez des valeurs morales, culturelles et de traditions. L'étranger n'existe pas, vous êtes tous des Lévignacquois et nous sommes fiers de compter des nouveaux arrivants heureux et souhaitant s'intégrer à notre commune.

Le Maire, Jean-Claude CAULE

Bulletin municipal N°1

Directeur de publication : Jean-Claude CAULE, Maire - Rédaction : conseil municipal et associations

Crédits photos : Mairie de Lévignacq, Côte Landes Nature

Impression : SARL WAAZ - Edité en 190 exemplaires - Date de parution : novembre 2020